Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

  Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:
- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [x] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

La pagination est comme suit : p. 3-36.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X	
12X		16X		20X		24X		28X		32X	

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

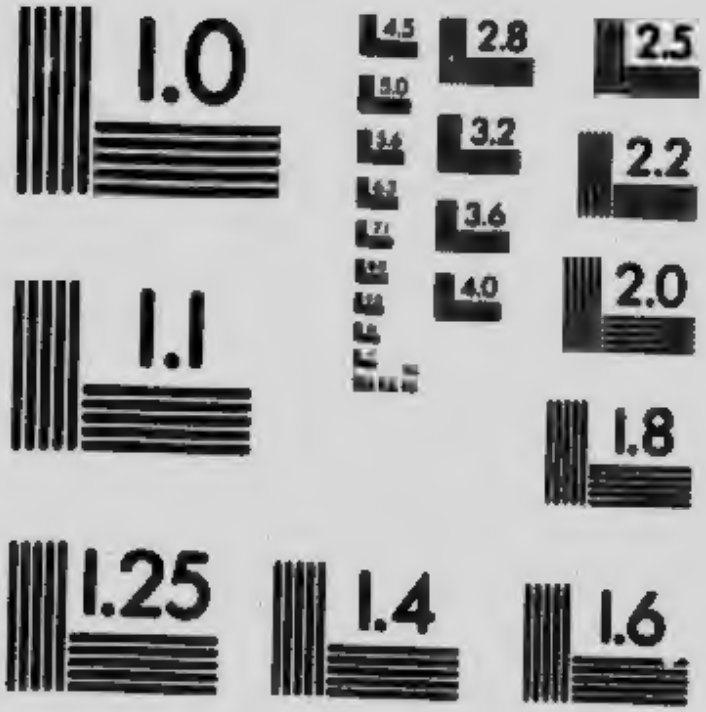

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

TROISIÈME SÉRIE—1909-1910

VOLUME III

SECTION I

LA BAIE D'HUDSON

Par

LE JUGE L.-A. PRUD'HOMME

OTTAWA

IMPRIMÉ POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

1910

I.—*La Baie d'Hudson.*

Par le juge L.-A. Prud'homme.

(Lu le 26 mai 1908.)

Notes préliminaires.

Dans une étude précédente, j'eus occasion de redire les noms et la glorieuse audace des premiers navigateurs qui visitèrent la baie d'Hudson. Jamais région aussi désolée et aussi inhospitalière n'a possédé dans sa navrante tristesse autant de charme et de passionnants attraits. *L'auri sacra fames*, sous forme de fourrures riches et soyeuses, qui n'attendaient pour ainsi dire que la main pour les recevoir, constituait l'aimant secret qui portait les uns, avec tant d'empressement vers ces contrées glaciales, tandis que le mobile des autres était l'espérance de ceindre leur front de l'auréole de Découvreur.

Toutes ces tentatives individuelles ou par groupes distincts n'avaient entr'elles aucun lien de continuité d'idée ou de communauté d'intérêt. On tâchait simplement de profiter de l'expérience des expéditions précédentes pour éviter les erreurs dans lesquelles elles étaient tombées et pousser plus loin dans ces mers inconnues. Puis, enfin, on assiste aux premières entreprises de cette puissante compagnie, qui, grâce à son organisation admirable et à sa persévérance opiniâtre, devait étendre ses opérations sur toute la plage de cette baie et se répandre ensuite dans tout le nord-ouest canadien jusque de là les Montagnes Rocheuses. La France ne demeura pas indifférente à cette prise de possession et de bonne heure, elle voulut y réclamer sa part. Dans ce but, elle y fonda des comptoirs, érigea des forts, et à la suite de ses brillants navigateurs, apparurent, la croix et l'évangile en main, de zélés et pieux missionnaires qui tantôt donnaient aux garnisons les secours spirituels dont elles avaient besoin et tantôt apportaient aux pauvres aborigènes les lumières et les consolations de la foi.

L'Angleterre et la France, à cette époque, étaient presque toujours en guerre. On ne pouvait donc s'attendre à ce qu'elles fissent bon ménage à la baie, et aussi elles ne tardèrent pas à se livrer de rudes combats pour la conquête de ce pays. Je me suis arrêté au moment où ces deux fières nations allaient entrer en lice.

Je me propose de poursuivre la suite des événements et de retracer brièvement les faits et gestes des uns et des autres jusqu'au jour où le drapeau français abandonna la baie d'Hudson pour toujours, avec La

Pérouse, le dernier marin français qui s'illustra sur cette plage. Les brillantes victoires du chevalier de Troyes et du célèbre d'Iberville forment à elles seules une des pages les plus belles et les plus émouvantes de notre histoire. Elles mériteraient d'être chantées par un poète épique. Puis à côté de ces exploits, nous verrons les efforts tentés par la France pour attirer la traite à ses postes du lac Népigon et de la rivière Abbittibi, et la concurrence ruineuse qu'elle fit à la compagnie de la baie d'Hudson. Ce champ d'étude mérite d'être exploité, car il est relativement peu connu. Je lui ai donné une attention spéciale, parceque, de plus, il met bien en relief le caractère des trappeurs français et leur étonnante adaptabilité à la vie aventureuse au sein des déserts et des forêts et qu'il fait admirer davantage les ressources inépuisables de ces hardis voyageurs au milieu des dangers et des privations de leurs courses lointaines. J'ai tâché de donner également dans cette étude, des renseignements et des détails intimes sur l'organisation, les règlements et l'action de la compagnie de la baie d'Hudson, sur ses gouverneurs et ses employés, les efforts tentés pour pénétrer dans l'intérieur du pays, et ses rapports avec les sauvages.

Forts Camamistigoyan, La Tourette et des Français.

Expéditions au Nord du lac Supérieur — Les Greysolon — Jean Péré,

1678-1686

Les Greysolon étaient des hommes à l'âme énergique et au caractère fortement trempé. D'une nature débordante, aucune entreprise si difficile qu'elle fut, ne semblait au dessus de leur force. Ils possédaient non seulement l'ardeur dévorante et l'emportement fébrile du premier élan, mais cette qualité encore plus précieuse, parce qu'elle est plus rare, de la continuité et de la persévérance dans l'effort. Les sauvages accouraient à eux et subissaient avec joie l'ascendant de ces hardis explorateurs. Par leur esprit de justice et de générosité ils captèrent la confiance de toutes les tribus qu'ils visitèrent, jusqu'aux cruels et si peu sympathiques Sioux. Ils se partagèrent la plage occidentale du lac Supérieur. Daniel Greysolon, sieur du Lhut, prit le sud et devint le grand manitou des Outaouais et des Sioux, qu'il tenait sous sa main. Son frère, Charles Greysolon, sieur de la Tourette, s'empara du nord. Du Lhut déclare que si son frère avec quelques Français ne s'étaient rendus au lac Népigon, tous les sauvages qui visitaient le fond du lac auraient fini par transporter leurs fourrures à la baie d'Hudson, comme l'avaient fait déjà les Kristineaux et les Monsonis en 1677, au nombre de 120 canots. La raison en était bien simple: les Outaouais habitaient l'extrémité sud-sud-est du lac Supérieur. Les Kristineaux du lac Népigon

et des environs étaient de la même famille que les Outaouais et se considéraient comme parents. Ils se rendirent donc volontiers au fond du lac (Duluth) pour y traiter avec les Français. Les Outaouais les accueillirent tout d'abord comme des frères mais bientôt la supériorité des fourrures du nord éveilla leur cupidité. Ils leur suscitèrent toutes espèces d'ennuis et finirent par les piller ouvertement comme s'ils étaient des ennemis. Les Cris, découragés par ces mauvais traitements, avertirent Duluth qu'ils ne reviendraient plus à son poste et qu'ils se rendraient chez les Anglais s'il n'envoyait des traiteurs français au lac Népigon. La Tourette se rendit donc chez eux, suivant la promesse faite par Duluth à ces sauvages. Les Kristineaux l'accueillirent comme le grand chef blanc et l'aimaient comme leur père. Il commença par établir à l'entrée du lac Népigon un fort auquel il donna le nom de Camamistigoyan. Cet événement eut lieu tard dans l'été 1678. Ce nom semblait indiquer tout d'abord qu'il se trouvait sur la rivière Kamistiquia; il paraît constant néanmoins que le premier poste établi sur les bords de cette dernière rivière, fut érigé en 1717, par M. Lanoue. D'ailleurs cette rivière était connue alors sous le nom *des Assiniboines*, nom qu'elle conserva jusqu'en 1680, alors qu'on lui substitua celui de *Trois-Rivières*. Enfin nous en trouvons une autre preuve dans une lettre du baron de La Hontan en date de l'année 1689, dans laquelle il dit que le fort La Tourette était plus avant dans les terres, au lac Népigon, que le fort "Camamistigoyan".

Le but que se proposait La Tourette en se rendant au lac Népigon, était d'attirer les Christineaux à cet endroit et de les empêcher de prendre le chemin de la baie. Comme point stratégique, on ne pouvait mieux choisir. Evidemment, La Tourette avait du coup d'œil, et cette déviation instinctive que possèdent certaines intelligences supérieures, le servit bien dans cette circonstance. Le lac Népigon était situé pour servir de point d'appui aux Français et leur permettre de faire des étapes vers le nord.

A cette époque, ce moyen d'action suffisait pour alimenter amplement la traite des Français. De fait, la compagnie de la baie d'Hudson subit une baisse considérable dans son commerce, dont bénéficiaient les postes du lac Népigon. Les Français n'étaient pas encore prets à fonder des postes dans l'ouest canadien. Il leur fallait au préalable s'assurer du commerce des rivières tributaires du lac Supérieur. La Tourette fit plus: il se rendit jusqu'aux avant-postes de la compagnie de la baie d'Hudson et réduisit son commerce à un rayon relativement peu étendu autour de la baie James.

Le fort Camamistigoyan était entouré de pieux debout. La traite

y devint si importante, qu'on fut obligé d'élever plusieurs magasins pour y recevoir les marchandises et les fourrures. Voyant les développements que prenait la traite, il résolut de construire un second fort afin de se rapprocher davantage des sauvages du nord. Il bâtit en effet ce fort en 1684 et lui donna son nom "La Tourette". Il avait alors pour lieutenant M. Boisguillot et était aidé dans ces travaux par plusieurs Canadiens. Après la construction du fort La Tourette le premier poste perdit beaucoup de son importance, tandis que le second devint l'emporium de cette région. Sa réputation se répandit jusqu'à la baie et les sauvages y affluèrent. Le 10 septembre 1684, La Tourette avait si bien réussi dans sa mission qu'il écrivait au gouverneur LaBarre: "Tous les sauvages du nord ont beaucoup confiance en moi et c'est ce qui me fait vous promettre qu'avant deux ans il ne descendra pas un sauvage chez les Anglais de la baie d'Hudson. Ils me l'ont tous promis. Les Kilistinos, les Assipouals, les Gens de la Sapinière, les Outonloubys, et les Tabitibis qui composent toutes les nations qui sont à l'ouest de la mer du nord m'ont promis d'être le printemps prochain au fort que j'ai fait faire à la rivière à la Manne, dans le fond du lac Alemipigon, et l'été prochain j'en ferai un dans le pays des Kilistinos, qui les barrera entièrement. Enfin, Monsieur, je veux perdre la vie si je n'empêche absolument les sauvages de descendre chez les Anglais."

La Tourette n'était pas homme à se vanter, ni à faire naître chez le gouverneur de vaines espérances. Il mit à exécution ce qu'il avait promis. En effet, en 1685, il construisit un troisième fort au nord de celui de "La Tourette", afin de pouvoir mieux atteindre les Cris de l'intérieur. Une carte de Franquelin de 1688, indique le fort "La Tourette" au nord du lac Népigon, à l'entrée d'une rivière qui va tomber dans le lac Christineau. De ce lac, Franquelin trace le commencement de la rivière Bourbon. On voit de suite que cette carte est préparée d'après des renseignements erronés. Il y a loin du lac Népigon au lac Christineau (Des Bois) et il n'y a pas de rivière qui communique d'un lac à l'autre. Du côté est du lac Népigon et au nord du fort "La Tourette" se trouve un bout de rivière appelé "Péré". Bien loin, au nord du fort "La Tourette," on voit un petit lac qui se jette dans la rivière Bourbon, et sur les rives de ce petit lac se trouve cette indication "Fort des Français". Cette partie du pays était mieux connue des Français et les renseignements donnés sont à peu près exacts.

Le fort La Tourette fut érigé à l'embouchure de la rivière Ombabiha. Le Fort des Français fut construit, paraîtrait-il, près des fourches de la rivière Kenogami et Albany, à environ 60 milles au sud de l'endroit où les Anglais firent plus tard un petit établissement pour arrêter le progrès des Français. Cet établissement des Anglais, qui

n'eut jamais aucune importance et fut presqu'aussitôt abandonné, portait le nom de Henley House.

C'est un fait digne de remarque que les explorateurs ont presque toujours érigé leurs forts aux fourches de deux rivières, ou à la rencontre des eaux d'une rivière avec celles d'un lac. La réunion des eaux facilitait celle des sauvages. Il n'y a aucun doute que ce troisième fort ne fit pas exception à cette règle. Il ne se trouvait qu'à environ deux cents milles de la frontière d'Albany et les Français le conservèrent, même après le traité d'Utrecht, quoique en vertu de ce traité, il fut compris dans le territoire cédé à l'Angleterre.

Je crois que le lac des Christineaux mentionné par Franquelin n'est autre que le lac St-Joseph et que ce qu'il croyait être la rivière Bourbon n'était autre que la rivière Albany. En admettant ces corrections, qui semblent évidentes, il s'en suit que ce troisième fort se trouvait à la jonction des rivières Albany et Kenogami. La rivière Péré fut ainsi appelée du nom d'un voyageur distingué qui en 1684 se rendit à la baie d'Hudson par le lac Népigon. Le gouverneur LaBarre, informé de la trahison de Radisson, dépêcha le sieur de la Croix avec deux compagnons, au lac Népigon, avec instruction de dire à La Tourette de faire transmettre certaines lettres qu'il lui envoyait, à Jean-Bapt des Groseilliers, fils de Médard Chouart des Groseilliers. Par ces lettres le gouverneur le pressait de rentrer dans le devoir et d'abandonner le service des Anglais. Nous avons déjà vu que ce n'était que sur les menaces de son oncle Radisson que ce jeune homme avait consenti, avec une suprême répugnance, au printemps de 1684, à livrer les postes français de la baie d'Hudson à l'Angleterre. Le gouverneur espérait qu'il serait facile de le ramener au drapeau de la France et que Radisson, toujours vacillant, finirait peut-être par suivre son exemple. Lorsque Péré et La Croix arrivèrent au lac Népigon les sauvages s'étaient déjà retirés dans les terres. La Tourette, privé de ce moyen de communication, s'adressa à Péré qui se chargea de ce message et le fit tenir en effet à J.-Bte des Groseilliers. Péré, en quittant le lac Népigon, remonta la rivière qui depuis a porté son nom.

En 1686 plus de 1500 sauvages, qui autrefois allaient traiter à la baie d'Hudson, se rendaient maintenant aux forts construits par La Tourette. La traite au fort Albany et même au fort Nelson subit une baisse. Les peaux de castor prenaient le chemin du Népigon à de longues distances au nord et à l'ouest de la hauteur des terres. Les postes français continuèrent à prospérer, et c'est de là que partira plus tard La Vérendrye pour voler à la conquête des prairies de l'ouest. Lorsque la France redevint maîtresse de la baie, de 1693 à 1713, les sauvages s'habituèrent à se rendre de nouveau à la baie et on fit moins d'efforts pour les retenir

au lac Népigon. Mais quand la baie passa de nouveau sous le drapeau anglais, les sauvages, habitués à visiter cette plage, continuèrent à s'y rendre. Il fallut que les Français s'appliquent avec une nouvelle ardeur à reconquérir au lac Népigon leur ancien ascendant sur les Cris, pour les dissuader d'aller porter leurs fourrures aux Anglais. La Tourette tenta de se frayer un chemin du lac Népigon jusqu'à la rivière Bourbon (Nelson) qu'il croyait tout d'abord beaucoup plus rapprochée qu'elle n'est de fait. Il compris bientôt que cette route était quasi-impossible et se tourna ensuite vers le nord, par la rivière Kénogami. " Le chemin, avoue-t-il, pour se rendre chez les peuples qui ont coutume de visiter le port Nelson et la rivière Bourbon est effroyable par sa longueur et les difficultés des vivres." Il avait raison. Les employés de la compagnie du Nord-Ouest feront des efforts en 1785, c'est-à-dire un siècle plus tard, pour pénétrer dans l'ouest en prenant le lac Népigon comme point de départ. Edouard Umfreville, assisté de son contremaître Saint-Germain, entreprendra une expédition qui viendra aboutir à la rivière Winnipeg, pour constater ce que La Tourette annonçait déjà en 1686. Cette route était impraticable.

Disons un mot maintenant de Péré dont il vient d'être question. Jean Péré ou Péray selon d'autres, arriva au Canada en 1660 et commença par se livrer au commerce. En 1669, il fit un voyage avec Louis Jolliet, à la demande de l'intendant Talon, pour s'assurer si les échantillons de cuivre que le P. Allouez venait d'apporter du lac Supérieur provenaient bien de mines de ce métal. Il se trouvait à Michillimakinac lorsqu'il partit avec La Croix pour aller porter à La Tourette les dépêches du gouverneur. A Michillimakinac il servait sous les ordres du sieur du Lhut. Il fit un coup de maître à ce poste qui lui gagna le respect des sauvages. Deux Français avaient été tués par une bande d'indigènes; Péré se mit à la poursuite des meurtriers et les fit prisonniers. Ils furent ensuite mis à mort. Dès lors Péré fut considéré comme un brave. Il arriva au lac Népigon au mois de juin 1684, et là devait dans sa pensée se terminer sa mission, lorsque La Tourette le chargea de continuer jusqu'à la baie. Il partit sur le champ, accompagné de deux Français. Il se dirigea vers le nord par la rivière Eturgeon, qui, de ce jour fut appelée Péré, atteignit la rivière Kénogami qu'il descendit jusqu'au coude qu'elle forme en gagnant à l'est et de là prit la direction de la rivière Missinabi, pour tomber ensuite sur la rivière Orignal, qu'il suivit jusqu'à la baie. C'est là, au fort Orignal, qu'il rencontra le jeune des Groseilliers. On donna également par la suite le nom de Péré à la rivière Orignal, nom qu'elle porta pendant quelque temps, parcequ'il avait été le premier blanc à la descendre jusqu'à la mer.

Le gouverneur l'accueillit avec une grande courtoisie. Ses devoirs

l'obligèrent de prendre congé de Péré pendant quelque temps et ce dernier, avec ses deux compagnons, se retira le long de la mer. Le troisième jour, comme ils se reposaient, ayant laissé leur canot échoué, ne se doutant pas de la marée, leur canot fut en flotte et un petit vent de terre le poussa au large sans qu'ils s'en fussent aperçus. Se trouvant dans cette situation, ils décidèrent de retourner par terre chez les Anglais. Ils rencontrèrent sur leur chemin des Anglais qui faisaient la chasse. Ces derniers allèrent aussitôt en donner avis au gouverneur qui, les soupçonnant de mauvais desseins, les fit arrêter. Il retint Péré comme prisonnier au fort, et fit transporter ses deux compagnons dans l'île Charleson à 30 milles au large. Les deux détenus s'échappèrent sur un canot d'écorce d'épinette qu'ils avaient fabriqué et retournèrent à Michillimakinac. Péré fut envoyé en Angleterre et revint en Canada en 1687. Durant l'hiver de cette année-là il prit part à une expédition contre les Iroquois au nord du lac Ontario et fit prisonniers 18 hommes et 62 femmes et enfants. Il ne paraît pas être retourné dans les pays d'en haut.

M. Margry, dans les mémoires qu'il a publiés, prétend que le fort "La Tourette" se trouvait sur la rivière Péré. D'après la carte que j'ai mentionnée et les lettres de La Tourette, je crois que c'est une erreur. Il se trouvait un peu plus au nord, en gagnant le fond du lac Népigon.

Expédition du chevalier Pierre de Troyes en 1686. — *Prise des forts Monsonis, Saint-Charles et Albany.*

Par la trahison de Radisson en 1684, la compagnie de la Baie d'Hudson s'était vue maîtresse du fort Bourbon et de 20,000 peaux de castor qui y avaient été recueillies pendant l'hiver. Le fort Bourbon se trouvait sur la rivière Sainte-Thérèse, aujourd'hui rivière Hayes. La compagnie du Nord demanda justice auprès de la cour de France. Les négociations traînèrent en langueur et n'aboutirent à rien. La compagnie était bien décidée à ne pas subir une perte aussi considérable sans lever la tête et montrer les dents. Elle résolut de se rendre justice elle-même et organisa un parti de guerre pour la baie d'Hudson. Elle s'adressa au marquis de Denonville, qui lui accorda un détachement de 30 soldats et 70 Canadiens, dont le commandement fut confié au chevalier Pierre de Troyes. Cette troupe comptait dans ses rangs des guerriers qui devinrent illustres, tels que d'Iberville, Sainte-Hélène, Maricourt, de Catalogne, Duchesny, Robutel de la Noue, Lenoir Rolland, etc. Le P. Sylvie, S.J., l'accompagnait comme missionnaire. Cette bande partit de Montréal le 20 mars 1686, remonta l'Ottawa jusqu'au lac Témiscamingue, d'où elle gagna le lac Abbittibi et s'élança ensuite à travers les terres, remontant les rivières, franchissant des marécages et des

montagnes et parcourant des régions inconnues au milieu de mille dangers et de fatigues incroyables. "Il fallait être Canadien, dit Bacqueville de la Potherie, pour supporter les incommodités d'une si longue traverse." Ils atteignirent la baie le 20 juin au nombre de 32, au moment où les Anglais ne les attendaient pas. La compagnie possédait alors cinq forts, savoir: Monsonis ou Original, Saint-Charles ou Rupert, Albany, Nelson et Severn. Tous ces postes portaient le nom des rivières à l'embouchure desquelles ils avaient été construits. Les employés de la compagnie n'auraient jamais pu soupçonner qu'à cette époque de l'année il eut été possible de faire une telle expédition.

La première attaque fut dirigée le 20 juin 1686 contre Monsonis. Ce fort très important était protégé par un mur flanqué de quatre bastions et défendu par quatorze canons. D'Iberville sauta le premier dans la place, le sabre au poing. Au moment où il venait d'y pénétrer, un Anglais qui se trouvait derrière la porte, la referma et notre héros dût soutenir une lutte corps à corps avec les ennemis, jusqu'à ce que ses compagnons vinrent à son secours. Sainte-Hélène escalada la palissade avec quelques soldats, surprit les Anglais et les fit prisonniers. Les Anglais ne purent résister à l'impétuosité de la charge faite par cette poignée de preux chevaliers et se rendirent. Ils demandèrent quartier, sauf un canonnier qui se préparait à mettre le feu à sa pièce, lorsque Sainte-Hélène le tua d'un coup de fusil.

Après ce premier exploit, les Français se dirigèrent vers le fort Saint-Charles, appelé également Rupert. Ce fort était le premier qui eut été érigé par la compagnie et se trouvait à environ 120 milles du fort Orignal. Une chaloupe préparée pour la circonstance, longea la côte, transportant deux pièces de canon qu'on venait d'enlever aux Anglais, tandis que la troupe suivait par terre. Après cinq jours de marche on arriva de nuit, le 1er juillet, devant le fort dont Saint-Hélène fit aussitôt la reconnaissance à travers l'obscurité. La garnison dût bientôt se rendre comme le fort précédent et les Français rasèrent les fortifications. Pendant que le corps principal de cette troupe s'emparait du fort Saint-Charles, d'Iberville, aidé de son frère Maricourt et de sept Canadiens, monté sur un canot d'écorce, s'approchait sans bruit d'un navire anglais mouillé dans le port, sous les murs de ce fort. L'équipage dormait paisiblement, inconscient du danger qui le menaçait. Ils trouvèrent la sentinelle enveloppée dans une couverture et lui passèrent l'épée à travers le corps avant qu'elle put donner l'alarme. D'Iberville frappe lui-même du pied sur le pont, comme c'est l'usage pour réveiller ceux qui sont au dessous et leur donner l'alerte. On fend la tête d'un coup de sabre au premier qui se montre au dessus de l'échelle. Un autre à l'instant périt de même. Le héros canadien force

la chambre à coups de hache, fait main basse partout et prend le navire d'assaut. Cet exploit prodigieux suffirait à immortaliser ces deux braves et leurs compagnons. Quelle audace il fallait, en effet, pour se lancer contre un navire de guerre sur un simple canot d'écorce, et quelle prouesse incroyable que de le capturer avec des moyens si disproportionnés. Ce bâtiment fut envoyé ensuite au fort Orignal.

Restait encore le fort principal de la compagnie à l'entrée marécageuse de la rivière Albany. Il était défendu par une muraille épaisse, et protégé par quatre bastions et 43 canons. La rapidité des mouvements de cette bande et l'habileté de ses manœuvres paralysa complètement le courage des officiers de la compagnie. Ce fut encore Saint-Hélène qui alla reconnaître la place. D'Iberville qui, avec sa prise, suivait par mer, eut toutes les peines du monde à se retirer des glaces, mais finit par arriver à l'embouchure de la rivière Albany, où il entra heureusement et débarqua dix canons pendant la nuit. Il avait apporté de Monsonis tous les pavillons anglais et il s'en servit sans doute pour pénétrer dans la rivière. Le lendemain, après quelques pourparlers sans résultat avec le gouverneur du fort, on pointa les pièces de canon contre la chambre qu'il occupait. Une batterie cachée dans un bois, sur une hauteur, en moins d'une heure et quart, tira plus de 140 volées qui criblèrent tout le fort. La garnison avait envie de se rendre, mais aucun Anglais ne voulait se montrer pour amener le papillon—opération dangereuse quand on sert de cible aux assiégeants. Bientôt on entendit des voix souterraines qui partaient des caves et qui demandaient à capituler. La garnison se rendit sans conditions le 26 juillet. Le gouverneur Matthew Sargeant, qui commandait ce fort, possédait des fourrures au montant de $25,000.

Le chevalier de Troyes partit de la baie pour retourner à Montréal le 6 août. D'Iberville demeura pour rétablir les affaires de la compagnie du Nord et ne quitta le pays que six mois plus tard, laissant le commandement à Maricourt et retournant à Montréal par terre. M. de Maricourt ne resta pas longtemps à la baie. Il fut bientôt rappelé à Québec d'où on l'envoya guerroyer contre les Anglais et les Iroquois. A l'automne 1687, toutes les fourrures trouvées dans ces trois forts furent transportées à Québec à bord du navire de guerre capturé par d'Iberville. Les employés de la compagnie de la baie d'Hudson reçurent la permission de retourner en Angleterre. Ils passèrent l'hiver au fort Monsonis, à l'exception du gouverneur Sargeant qui, avec ses suivants, demeura sur l'île Charleson. Il ne restait plus à l'Angleterre que le fort Nelson, à quelques milles seulement du fort Bourbon, et le petit poste de Severn. Ce hardi coup de guerre eut un grand retentissement

en Angleterre et jeta la consternation parmi les actionnaires de la compagnie.

Ici se place une de ces épisodes caractéristiques qui nous peignent sur le vif l'énergie des compagnons de d'Iberville. Avant de retourner à Montréal, ce dernier avait envoyé quatre hommes reconnaître un navire anglais pris par les glaces près de l'île Charleson. L'un d'eux tomba malade en chemin. Les trois autres furen' surpris par les Anglais; l'un d'entr'eux toutefois réussit à s'échapper. Ses deux compagnons furent pris, liés, et mis à fond de cale où ils passèrent l'hiver. Au printemps, celui qui conduisait le navire, se noya. Le pilote et les six autres Anglais qui restaient, firent sortir le moins vigoureux des deux Canadiens pour les aider. Un jour que plusieurs des Anglais étaient en haut dans les manœuvres, le Canadien s'arme d'une hache, casse la tête à deux de ses ennemis qui se trouvaient sur le pont et court délivrer son camarade. Tous deux s'arment, se rendent maîtres du navire et lui fond prendre la route des postes français. Ils rencontrèrent en chemin d'Iberville qui avait équipé un bâtiment pour délivrer ses hommes. Le navire pris était chargé de vivres et de marchandises qui furent d'un grand secours aux forts.

D'Iberville à la Baie d'Hudson
1688—1689.

Prise de trois navires anglais — Juchereau de la Ferté s'empare du fort Severn

Pierre LeMoyne, sieur d'Iberville, naquit à Montréal le 20 juillet 1661 et était le troisième fils de Charles LeMoyne, sieur de Longueuil. Il était le plus distingué d'une famille de héros. Son père, originaire de Normandie, arriva en Canada en 1641. Il apprit bientôt plusieurs langues sauvages et servit comme interprète. Il accompagna M. de Courcelles dans son expédition de 1666 contre les Iroquois. Il se distingua dans la guerre contre ces derniers et fut récompensé de ses services par l'octroi de lettres de noblesse en 1667 et la concession des seigneuries de Longueuil, Châteauguay et de l'île Sainte-Hélène. Il eut 8 enfants: LeMoyne d'Iberville, de Sainte-Hélène, de Maricourt, de Longueuil, de Sérigny, de Châteauguay et les deux de Bienville. Cinq d'entr'eux se battirent pour la France dans la baie d'Hudson; ce furent d'Iberville, de Sainte-Hélène, de Maricourt, de Sérigny et de Châteauguay. Louis LeMoyne de Châteauguay, né en 1676, mourut glorieusement au siège du fort Nelson en 1694.

D'Iberville était à peine de retour de la baie qu'il songeait déjà à y retourner, afin d'achever de s'en rendre maître. Il y retourna en effet en 1688, par la mer, avec son frère Maricourt. Il y trouva trois navires

anglais, qui se disposaient à s'emparer des postes français. Ils ne purent rien entreprendre pendant l'hiver. D'Iberville fit si bonne contenance qu'il en imposa aux ennemis. Au printemps 1689, Juchereau de la Ferté se rendit à la tête d'un parti de Canadiens au fort Severn qu'il enleva d'assaut. D'Iberville de son côté se dirigeait vers le fort Albany, quand deux navires anglais, l'un de 24 et l'autre de 22 canons, parurent en vue du fort. Les Anglais lui proposèrent une entrevue sous prétexte de négocier une entente. C'était un piège qu'on lui tendait. Il apprit que les Anglais avaient deux canons chargés de mitraille pointés sur l'endroit du rendez-vous. Ce guet-apens l'exaspéra. Il n'avait avec lui que quatorze hommes. Il n'hésita pas néanmoins à attaquer l'ennemi. Il leur fit une guerre d'embuscade dans laquelle il tua ou prit une partie de leur équipage, et finalement obligea les deux navires à amener leur pavillon. Le troisième navire ne tarda pas également à se rendre. Il conduisit le plus gros, chargé de pelleterie, à Québec, après avoir remis l'autre à Maricourt, à qui il confia les postes au fond de la baie. Quant aux prisonniers, comme ils étaient nombreux, il leur remit l'autre navire qu'il leur avait pris, pour leur permettre de s'en retourner en Angleterre.

D'Iberville à la baie en 1690 *avec Denis de Bonaventure—En* 1693 *les postes abandonnés tombent aux mains des Anglais.*

Le 24 septembre 1690, d'Iberville se trouvait en face du fort de la rivière Sainte-Thérèse, à bord du *Sainte-Anne* qu'il commandait et des *Armes de la compagnie*, confié à Denis de Bonaventure. Il débarqua avec dix hommes pour tâcher de faire quelques prisonniers et de se renseigner, mais une sentinelle l'aperçut et donna l'alarme. Un bâtiment ennemi de 36 canons, voulant lui couper la retraite, envoya deux chaloupes à sa poursuite, mais les Français s'étant rembarqués, arrivèrent heureusement à bord. Le reflux ayant fait échouer le navire anglais, d'Iberville fit fausse route pour faire croire qu'il allait abandonner la baie, puis retourna à la rivière des Saintes-Huiles, ainsi nommée parcequ'il s'en était perdue une boîte à cet endroit. Il y trouva le *Saint-François* que commandait son frère Maricourt. Ils partirent tous deux pour le fort Severn à 30 lieues de celui de Nelson, et réduisirent la garnison à brûler le fort et à se disperser. Ils y recueillirent une grande quantité de fourrures qu'ils transportèrent au fort Sainte-Anne, tandis que Maricourt se rendait au fort Rupert, après avoir secouru Monsonis.

Au mois d'octobre d'Iberville partit pour Québec avec sa cargaison de fourrures, mais, averti que la flotte de Phipps assiégeait cette ville, il prit la route de France. Les Français demeurèrent jusqu'en 1693 en possession de tout ce qu'ils avaient conquis. Pendant cette période ils traitèrent les postes de la baie comme la plupart de leurs colonies, c'est-

à-dire qu'ils les négligèrent et ne prirent aucun soin de les fortifier. La compagnie du Nord, qui avait amassé des profits énormes au dépens de sa rivale, la compagnie de la baie d'Hudson, se reposa sur ses lauriers, et ne se donna pas même la peine d'entretenir des garnisons suffisantes pour mettre ses forts à l'abri d'un coup de main. Cette incurie incroyable devait lui ménager des surprises. Les Anglais, avec l'admirable tenacité qui les distingue au milieu de leurs plus grands revers de fortune, n'abandonnèrent pas la partie. La compagnie de la baie d'Hudson avait vu presque tous ses navires enlevés par les Français, ainsi que le produit de sa traite annuelle. Ses comptoirs étaient presque tous ruinés ou tombés entre les mains des Français et les sauvages la traitaient avec mépris en voyant son impuissance. Les choses ne tardèrent pas à changer d'aspect. Les postes français étaient si peu défendus que l'ennemi n'avait plus, pour ainsi dire, qu'à se présenter pour qu'on lui ouvre les portes.

En 1693, trois navires anglais s'approchèrent du fort Sainte-Anne et débarquèrent 40 hommes pour s'en emparer, mais dans l'attaque qui suivit, deux des assaillants furent tués et les autres s'éloignèrent s'imaginant que la place était bien défendue. Des sauvages qu'ils rencontrèrent les ayant informés du véritable nombre des défenseurs ils revinrent à la charge au nombre de cent hommes. La garnison du fort Sainte-Anne, peu considérable d'ailleurs à l'origine, avait été décimée par la maladie. Le vaisseau qui devait, cette année là, la ravitailler, n'avait pu arriver jusqu'à eux à cause de la violence des vents. Sur les huit survivants, l'armurier Guillory assomma à coups de hache le P. Dalmas, l'aumônier du fort, ainsi que le chirurgien. On dut enchaîner ce criminel qui avait probablement perdu la raison. Il ne restait plus, pour repousser l'ennemi, que le commandant et quatre soldats. Voyant l'inutilité de toute résistance, ces cinq Français s'embarquèrent pendant la nuit dans un canot et se rendirent par l'intérieur jusqu'à Québec, où ils informèrent le gouverneur de ce qui venait de se passer. Les Anglais, le lendemain, ne trouvèrent le fort occupé que par le malheureux Guillory, qui n'était guère dangereux puisqu'il était enchaîné. Ils s'emparèrent également des forts Rupert et Monsonis qui n'étaient pas mieux gardés. En apprenant ces événements la compagnie du Nord sortit de sa torpeur et prit immédiatement des mesures pour réparer cet échec. Elle équipa deux navires de guerre qu'elle confia à d'Iberville.

D'Iberville capture le fort Nelson en 1694.—Mort du sieur de Châteauguay.

D'Iberville qui, par ses services signalés, avait mérité le grade de capitaine de frégate, reçut l'ordre du gouverneur Frontenac de s'em-

parer du fort Nelson, le plus important de la baie. Il partit de Québec le 10 août avec deux vaisseaux : le *Poli*, qu'il commandait lui-même, et le *Salamandre*, qu'il confia à son frère Sérigny. Il amenait avec lui cent Canadiens et quelques Iroquois du Sault Saint-Louis. Le P. Gabriel Marest, S. J., l'accompagnait comme aumônier, à sa demande expresse. Dès son arrivée à la rivière Bourbon, le 24 septembre, il descendit sur la côte et plaça une batterie en face du fort. Il y avait en ce moment au fort Nelson, 32 canons, 14 pierriers et 53 hommes pour le défendre. Voici comment Jérémie, dans son journal, raconte ce qui se passa durant ce siège : " Depuis le 25 septembre jusqu'au 14 octobre nous ne cessâmes un instant de harceler la garnison qui demanda enfin à capituler et se rendit à la condition d'avoir la vie sauve, ce que nous leur accordâmes facilement. M. d'Iberville fit son entrée le 15 octobre et la rivière sur laquelle le fort est situé reçut le nom de Saint-Thérèse, parceque le fort fut réduit sous l'obéissance des Français le jour de la fête de Sainte-Thérèse. Nous perdîmes, en cette occasion un frère de M. d'Iberville. Il servait sur le *Poli* en qualité d'enseigne. Il fut blessé le 13 octobre et mourut le lendemain, après s'être confessé au P. Marest, l'aumônier de l'équipage." Il ne faut pas confondre ce vaillant officier avec Antoine LeMoyne, sieur de Châteauguay, le dernier des quatorze enfants de Charles LeMoyne de Longueuil, qui, après avoir été successivement gouverneur à la Martinique, à Cayenne et à l'Ile Royale, mourut en France en 1747.

Le frère de sieur d'Iberville dont parle ici Jérémie se nommait Louis et n'avait alors que 18 ans, étant né à Montréal le 4 janvier 1676. Il fut tué en voulant repousser une sortie de la garnison. Geyer, le gouverneur du fort Nelson, devint prisonnier de guerre avec le reste de la garnison. Le fort était assez bien fourni de toutes sortes de marchandises et de munitions, tant de guerre que de bouche. Les deux navires hivernèrent en ce lieu parceque la saison était trop avancée pour retourner en Europe.

Durant l'hiver, d'Iberville perdit 20 hommes du scorbut. Le 20 juillet 1695 il repartit pour la France, laissant le fort Nelson sous la garde de M. de Laforest, avec M. de Martigny pour son lieutenant, M. Jérémie pour enseigne, 74 Canadiens et six Iroquois du Sault Saint-Louis. Les Français demeurèrent en possession de leur conquête, jusqu'à l'automne 1696.

Capitulation du fort Nelson, 1696.

Le 2 septembre 1696 quatre navires de guerre et une galiote à bombe se présentèrent devant le fort Nelson. M. de Sérigny qui commandait deux petits bateaux, le *Hardi* et le *Dragon*, n'arriva que deux heures

après les Anglais. Il lui fut impossible de pénétrer dans la rade déjà occupée et de prêter secours aux assiégés. A son grand regret il dut retourner en France avant la clôture de la navigation pour n'être pas pris par les glaces. Les Anglais avaient un contingent de 400 hommes. La garnison se défendit vaillamment. Une partie des assiégés, embusquée dans les buissons, harcelait l'ennemi et l'empêchait de s'approcher du fort. Après des prodiges de valeur, M. de Laforest, voyant que les vivres et les munitions allaient manquer et qu'ils n'avaient aucune espérance d'être secourus, songea à capituler. Les Anglais qui s'imaginaient par la défense qu'elle avait opposée, que la garnison était nombreuse et qui craignaient les effets désastreux d'un long siège, aux approches de l'hiver, se montrèrent conciliants. Ils promirent aux Français de les faire transporter dans leur patrie et de leur permettre d'emporter avec eux tous leurs effets. Lorsqu'ils constatèrent le peu d'hommes qui les avaient tenus en échec ils refusèrent de s'en tenir aux termes de la capitulation. Ils furent main basse sur tout ce qu'ils possédaient et amenèrent la garnison comme prisonnière de guerre en Angleterre, où elle demeura sous garde pendant quatre mois.

Jérémie, qui se trouvait à ce fort lors de la capitulation, dit que tout ce qu'ils demandaient leur fut accordé, mais qu'on leur tint mal promesse et que leurs pelleteries, ainsi que toutes autres choses qu'ils possédaient leur furent enlevées. Le fort Nelson passa aux mains des Anglais au mois de septembre 1696.

Expédition du Sieur d'Iberville 1697—*Brillante victoire—Le fort Nelson reconquis—Sérigny—De Martigny—Traités de Ryswick* 1697*et d'Utrecht* 1713.

La France ne perdit pas de temps pour prendre sa revanche et réparer cet échec. On eut encore recours à d'Iberville, qui fut chargé de mettre toute la baie au pouvoir des Français. On lui confia une escadre de cinq navires: le *Pélican* qui portait 50 canons, le *Palmier* 40 canons, le *Profond*, la *Violente* et un brigantin. Son frère de Sérigny l'accompagnait. Il partit de Plaisance le 8 juillet 1697 et arriva dans la baie le 3 août. Ils la trouvèrent couverte de glace et, pour éviter tout accident, ils furent obligés de se séparer. Les glaces poussées par le courant, écrasèrent le brigantin qui fut perdu. L'équipage réussit à se sauver. M. Duguay, qui commandait le *Profond* emporté vers le nord par les courants, tomba sur trois vaisseaux anglais, le *Hampshire*, le *Deering* et le *Hudson* qui se rendaient au fort Nelson. Il engagea le combat, mais bientôt d'énormes banquises de glace les séparèrent. Les Anglais, après l'avoir canonné pendant dix heures, l'abandonnèrent le croyant près de sombrer et se dirigèrent vers le fort Nelson.

Le *Palmier* perdit son gouvernail pendant une terrible tempête. La *Violente* fut entraînée par une bourrasque dans une autre direction.

D'Iberville, à bord du *Pélican*, prit les devants. Pendant près de quinze jours il perdit les autres navires de vue, et le 4 septembre il arriva seul en face du fort Nelson. Il ne se doutait nullement de la présence des navires anglais dans la baie. Le lendemain il ordonna à 24 hommes de descendre sur la côte. Le 6 septembre, pendant que ses hommes étaient encore à terre, il aperçut trois voiles qui semblaient louvoyer pour se diriger vers lui. Il s'imagina tout d'abord que c'était ses trois navires qui arrivaient. Il donna des signaux de reconnaissance, mais ne recevant pas de réponse, il comprit que c'était trois navires ennemis qui venaient lui fermer l'entrée du port pour le tenir prisonnier. Il n'avait plus que le choix de combattre ou de se rendre. Il n'hésita pas à se ranger du premier parti et à payer d'audace. Le *Hampshire* avait à bord 56 canons et 230 hommes, le *Deering* 36 et l'*Hudson* 32 canons. D'Iberville n'avait que 50 canons à opposer aux 124 canons ennemis. De plus, l'équipage se trouvait réduit à 150 hommes, vu que 40 de ses hommes étaient atteints du scorbut et que le détachement de 22 hommes et 2 officiers, qu'il n'avait pas eu le temps de rappeler, se trouvait à terre. A l'instant il leva l'ancre et s'avança au-devant des Anglais. A 9.30 a.m. le combat s'engagea. Le *Pélican* voulut aborder tout de suite le *Hampshire*. M. de la Potherie, qui raconte cette mémorable bataille, se tenait à la tête d'un détachement canadien, prêt à sauter sur son pont, mais celui-ci l'évita. Alors d'Iberville rangea le *Deering* et l'*Hudson* en leur lâchant ses bordées. Le *Hampshire* revirant de bord, s'attacha à lui, le couvrit de mousqueterie et de mitraille et hacha ses manœuvres. Le feu était extrêmement vif sur les quatre vaisseaux. Enfin, après trois heures de combat, le *Hampshire*, courant pour gagner le vent, recueille ses forces et pointe ses pièces pour couler bas son adversaire. Celui-ci qui a prévu son dessein, le prolonge vergue à vergue. Les boulets et la mitraille font un terrible ravage. Le *Pélican* redouble son feu, pointe ses canons si juste et lâche une bordée si à propos, que son fier ennemi fit tout au plus sa longueur de chemin et sombra sous voile. Pas un homme de l'équipage ne fut sauvé. Aussitôt d'Iberville court droit à l'*Hudson* qui était au moment d'entrer dans la rivière Sainte-Thérèse; mais celui-ci se voyant sur le point d'être abordé amena son papillon. Le *Deering* auquel il donna ensuite la chasse, réussit à se sauver.

Les Anglais étaient au nombre de cinq à six cents hommes à bord de ces trois navires.

D'Iberville répara immédiatement les avaries de l'*Hudson* et se remit en chasse, mais le *Deering* avait pris une avance de trois lieues et s'échappa à la faveur de la nuit. Voyant la mer grossir, d'Iberville eut soin d'aller mouiller au large, mais une tempête terrible éclata. Tous les câbles des navires cassèrent successivement, et malgré les plus habiles manœuvres, le *Pélican* fut jeté, vers minuit, sur la côte, à l'entrée de la rivière Sainte-Thérèse, avec sa prise et s'emplit d'eau. Le *Pélican*, pendant le combat, avait été percé de sept coups de canon. De plus, ses pompes étaient brisées et il ne pouvait épuiser l'eau qu'il faisait. Le lendemain (7 sept.) les malades et les blessés furent transportés en canot et en radeau sur le rivage qui était à deux lieues. Une vingtaine de ces malheureux moururent de froid, pendant le trajet. L'équipage débarqua tout ce qui était nécessaire pour attaquer immédiatement le fort Nelson, car on était resté sans vivres après le naufrage et il y avait deux pieds de neige dans le bois. Sur ces entrefaites, trois autres navires français arrivèrent avec des vivres.

Le 10 septembre d'Iberville fit dresser des batteries. A peine eut-il commencé à canonner le fort, qu'il se rendit avec les honneurs de la guerre, à condition que la garnison serait transportée en Angleterre. La capitulation fut signée par Henri Bailey, gouverneur du fort. Cette victoire complétait la conquête de la baie d'Hudson. La France demeurait maîtresse absolue de ce pays. Après avoir tout réglé, d'Iberville s'embarqua pour l'Europe le 24 septembre, à bord du *Profond*, laissant le commandement à son frère de Sérigny.

De Sérigny, à son tour, se décida à repasser en France et nomma pour le remplacer, son cousin-germain, M. de Martigny. Ce dernier avait pour lieutenant le sieur Dugué de Boisbriand, qui a laissé un nom célèbre dans l'histoire. Quand d'Iberville atteignit La Rochelle, le 7 novembre 1697, il avait à son bord 234 malades qui se mouraient du scorbut; le lieutenant du *Poli*, neuf Canadiens et dix matelots succombèrent à cette maladie.

Après ce glorieux fait d'arme, d'Iberville ne reparut plus dans la baie. En 1698 il découvrit les bouches du Mississipi et devint en 1700 gouverneur de la Louisiane. En 1706 il s'empara de trois navires anglais dans les Indes Occidentales et mourut le 9 juillet 1706, au moment où il se proposait d'aller surprendre et enlever la flotte anglaise de la Virginie. Cet homme est le plus illustre guerrier que le Canada ait produit.

L'année même que d'Iberville achevait de chasser les Anglais de la baie d'Hudson, fut signé le traité de Ryswick, qui ne laissait à la compagnie de la baie d'Hudson que le fort Albany. La France demeura en possession de cette contrée jusqu'au traité d'Utrecht en 1713, c'est-

à-dire pendant 20 ans. Par ce dernier traité, elle perdit tout le fruit de ses conquêtes et livra la baie au pouvoir des Anglais, qui depuis cette date en sont demeurés les paisibles possesseurs. Cinquante ans après ce traité la France devait abandonner pour toujours à sa superbe rivale le reste de ses possessions en Amérique.

La compagnie de la Baie d'Hudson—Notes sur les employés.

L'étude des documents qui se rapportent à la traite, sur le littoral de la baie, met au jour une foule de renseignements fort curieux. Pour n'être pas trop fastidieux, je ne ferai que glaner les faits saillants et je laisserai de côté bien des détails qui auraient pourtant leur importance.

Ce qui frappe tout d'abord dans l'étude des archives de cette compagnie et qui s'impose nécessairement comme conclusion, c'est le peu d'aptitude de ses serviteurs pour les courses dans l'intérieur du pays. Le constraste avec les traiteurs français est si frappant qu'il défie toute comparaison. Ils ne furent toujours que de bien tristes voyageurs, incapables de s'accommoder à la vie au désert. Ils ne devinrent tout au plus que des canotiers passables. Leur maladresse comme chasseurs dépasse toute expression. Qu'on en juge plutôt par ce fait-ci. Les oies, pendant l'été, s'abattaient par bandes innombrables sur ces rivages inhabités. Avec un peu de dextérité, les Français réussissaient parfois à en tuer à coups de bâton. Ils en faisaient des réserves pour tout l'hiver et les garnisons n'en manquaient presque jamais. Or, les serviteurs de la compagnie étaient de si mauvais tireurs qu'ils ne pouvaient alimenter les forts durant la saison de la chasse. La cour générale de Londres fut obligée de donner, à maintes reprises, des instructions spéciales à ses officiers d'enseigner à quelques-uns d'entr'eux la manière de chasser les oies, afin de pouvoir faire quelques salaisons pour l'hiver. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans une lettre du comité, adressée en 1748 au gouverneur Spencer, au fort Albany: "Il est regrettable que vous n'ayiez pas enseigné à vos serviteurs à chasser les oies qui abondent dans le voisinage. Vous devriez les envoyer à la chasse avec les sauvages, afin qu'ils puissent savoir comment s'y prendre pour tuer des oies." Pourtant, au témoignage de la Potherie, ces volatils étaient si nombreux, que pendant une partie de l'année les employés des postes français avaient pu se nourrir suffisamment avec les œufs seulement.

Raisons pour lesquelles la compagnie ne pénétra pas dans l'intérieur du pays—Inexpérience de ses serviteurs.

Il est un fait qui étonne ceux qui étudient l'histoire de la compagnie de la baie d'Hudson. On se demande pourquoi pendant plus d'un siè-

elle se contenta de faire la traite sur le littoral de la mer et pourquoi elle hésita si longtemps à pénétrer dans l'intérieur du pays. Des écrivains ont prétendu qu'elle ne se souciait pas de fonder des postes dans le pays, pour trois motifs principaux. Le premier, parceque les sauvages apportaient à ses forts autant de fourrures qu'elle en désirait pour les besoins de son commerce; le deuxième, à cause des dépenses considérables qu'auraient nécessitées des établissements ou des excursions dans l'intérieur, et enfin, une troisième raison serait que les fourrures de l'extrême nord étaient les plus riches et les plus recherchées. Cet argument paraît bien acceptable au premier abord, mais il ne saurait soutenir un examen sérieux, et, de plus, est contredit par la correspondance officielle et les registres de la compagnie.

Que les premiers établissements aient été fondés sur les rives de la baie, cela se conçoit et il serait même étrange qu'il en fut autrement. Il fallait à la compagnie des comptoirs pour emmagasiner ses pelleteries et ses marchandises, pour conserver les provisions de bouche destinées à ses employés, et des forts pour protéger le tout contre ses ennemis ou la convoitise des sauvages; mais qu'elle se soit obstinée volontairement à resreindre son champ d'action à cette région désolée pendant au-delà de cent ans, c'est ce que les raisons qui viennent d'être énumérées ne sauraient expliquer d'une manière satisfaisante. Il faut chercher ailleurs le secret de ce mystère. Les véritables motifs étaient l'inexpérience de ses employés incapables d'entreprendre une expédition lointaine, et la crainte de tomber entre les mains des trappeurs français qui parcouraient l'ouest en tous sens. Ces derniers furent toujours son cauchemar. Le fait que la plupart des tribus sauvages étaient alliées aux Français n'était pas de nature non plus à les rassurer. Les employés s'imaginaient voir une bande de traiteurs et de sauvages embusquée derrière chaque lisière de bois ou à l'affût au détour de chaque cours d'eau.

Efforts pour pénétrer dans le pays—Henry Kelsey—Fort Henley.

La cour générale fit appel à mille ressources pour pousser ses serviteurs de l'avant: espoir de récompense, promesse de promotion et de mention honorable; rien n'y fit. Les gouverneurs des divers postes essuyèrent constamment des refus qu'ils consignent avec regret dans leurs rapports à la cour pendant 50 ans, sans obtenir les résultats qu'elle désirait. Si l'on excepte l'expédition d'Henry Kelsey, qui n'aboutit à rien, et l'établissement temporaire du fort Henley, on peut dire que la compagnie demeura cantonnée dans cette région glaciale qui avoisine la baie, comme si un mur de Chine lui eut fermé l'entrée du pays. Ce ne fut pas par choix, goût ou intérêt qu'elle demeura ainsi prisonnière im-

mobile sur cette terre inhospitalière. Toute sa correspondance indique quel œil d'envie elle jetait sur l'intérieur, mais ses serviteurs n'étaient pas taillés pour une telle entreprise. Ils préféraient attendre stoïquement autour de leurs forts l'arrivée annuelle de la flottille sauvage. Ce ne fut qu'en 1774 que la compagnie se montra dans l'intérieur, alors qu'elle érigea un fort au lac Cumberland. Une fois qu'elle eut brisé le cercle qui la retenait captive, elle déborda dans le pays de tous côtés à la fois. En 1793 elle s'était avancée jusqu'à la Rivière-Rouge, où elle ne tarda pas à entrer en lutte avec sa puissante rivale, la compagnie du Nord-Ouest. Henry Kelsey ne fit qu'une promenade dans la région avoisinant la baie. Parti de Deering's Point dans l'été de 1691, il était de retour l'été suivante avec un bon nombre d'Assiniboines. L'expédition n'eut aucun résultat. Le journal de Kelsey montre qu'il n'atteignit pas la rivière Churchill ni la rivière Athabasca.

Quand au fort Henley, voici dans quelles conditions il fut construit. Quelques sauvages, mécontents des traitements qu'ils avaient reçus à la baie, invitèrent les traiteurs français à remonter la rivière Albany et à intercepter ainsi les fourrures qui se rendaient à la mer. Quelques Français, en effet, séduits par l'espoir d'une riche moisson, se rendirent jusqu'à environ cent milles du fort Albany. Ils passèrent l'été sous des tentes, et à l'automne, peu satisfaits du rendement, ils s'en retournèrent pour ne plus revenir. La compagnie, craignant leur retour, fit élever, au printemps suivant, un fort à l'endroit même où les Français avaient fait la traite. Ce fort était entouré d'une palissade très résistante. Bâti en 1738, il fut détruit par les sauvages l'année suivante. La compagnie n'essaya pas de le relever Le Dr Thompson, qui se trouvait à cette époque à Albany, dit qu'il eut été inutile de le reconstruire, vu que les Français n'auraient pas manqué de le détruire à la première occasion De plus, les sauvages étaient fort mal disposés vis-à-vis la compagnie et ne désiraient rien moins que sa présence dans l'intérieur. Plus tard, toutefois, la compagnie éleva une maison au même endroit pour y faire la traite; car en 1771, elle y entretenait onze serviteurs, ayant un contre-maître à leur tête. Ce petit établissement ne fut construit probablement qu'après que les Français eurent cessé de visiter l'ouest, vers 1755. D'après une tradition reçue des sauvages par les employés de la compagnie de la baie d'Hudson, les Français auraient eu un petit établissement au lac St-Joseph vers 1715, à l'endroit connu depuis sous le nom d'Osnaberg.

Postes Français au nord de la rivière Albany, 1715-1719—*Sur la rivière Seel*, 1738—*Les plus riches fourrures vont aux trappeurs français.*

Dans la correspondance officielle de ses officiers la compagnie se plaint du tort que lui causait en 1719, la présence des Français auprès

de la baie. Les trappeurs français avaient déjà fondé un poste dans la partie nord de la rivière Albany entre les années 1715 et 1719. Ils avaient réussi à s'accaparer un grand nombre de fourrures que les sauvages naguère portaient au fort Albany.

Joseph La France rapporte qu'en 1731, dix canots montés par des traiteurs français visitèrent la rivière Albany et retournèrent à Québec chargés des fourrures les plus légères et les plus riches du nord. En 1738, les traiteurs français devenus plus nombreux, pressaient la compagnie autour de la baie James. Ils avaient construit un fort sur la rivière Seel, à 100 milles de Churchill, et y entretenaient une garnison de 60 hommes qui, tout en se livrant à la traite, se tenaient prêts à défendre ce poste si l'occasion s'en présentait. Ils faisaient une concurrence désastreuse à la compagnie. L'audace de ces hommes était incroyable. Ils allaient enlever des moutons jusqu'aux portes des postes anglais. La compagnie dut cesser de semer du maïs autour de ses postes, parceque les Français ou les sauvages alliés à eux, allaient parfois en faire la récolte.

Les sauvages vendaient à ces traiteurs leurs plus belles fourrures et n'apportaient à la baie que les rebuts et celles qui étaient trop pesantes pour être transportées à bord des frèles d'écorce des Français.

Joseph de Lustra, 1733-1743.

Il est souvent fait mention de ce traiteur dans les récits de cette époque. Les uns le représentent comme un coureur des bois intriguant et diplomate; d'autres en font un personnage légendaire et lui attribuent des choses merveilleuses. Ce qui paraît le plus clair de ces témoignages, c'est qu'il contribua puissamment à diminuer la traite de la baie et à l'attirer vers l'est. Il empêcha les sauvages à l'est du lac Winnipeg de se rendre à la mer et les attira au lac Abbittibi, où les Français avaient fondé un poste. De fait, cet homme extraordinaire exerçait une influence considérable sur l'esprit des sauvages, qui le reconnaissaient comme un grand chef. Il commanda pendant quelques années, par le prestige et la confiance qu'il inspirait aux tribus, le commerce de presque tout le territoire compris aujourd'hui dans Keewatin. Il n'est pas facile de fixer exactement la date où cet aventurier parut dans cette région. Richard White parle de lui à maints endroits dans sa correspondance. Il dit qu'il le rencontra un jour à soixante milles de Churchill. Or, White fut employé tout d'abord comme commis au fort Albany, de 1726 à 1733, alors qu'il fut transféré à Churchill, où il demeura jusqu'en 1743. On doit donc placer les prouesses de ce hardi traiteur entre les années 1733 et 1743.

L'intérieur du pays—Efforts pour le connaître et y ériger des établissements—Bayley, Bridgar et Sargeant.

J'ai insisté à plusieurs reprises sur un fait historique dont l'importance ne saurait échapper à aucun esprit sérieux. J'ai affirmé que la compagnie désirait s'établir dans l'intérieur et ne put y parvenir. Il n'est que juste que je donne des preuves à l'appui de cette affirmation.

Dès 1676 le gouverneur Bayley recevait instruction de ne rien épargner pour découvrir le pays. L'expédition qu'il entreprit sur le littoral de la mer avec William Bond, Thomas Moore et George Geyer, indique qu'il n'était pas en état d'accomplir cette tâche. Vain et pusillanime comme tous les hommes de peu de valeur, dans son rapport en date de septembre 1678, il se fait gloire d'avoir parcouru des endroits dangereux où aucun autre, d'après lui, ne devrait se risquer. Le voyage de Bayley n'eut pour tout résultat que la reconnaissance de la côte nord-ouest de la baie d'Hudson et des principales rivières qui se jettent dans cette partie de la baie. La compagnie décida de s'adresser à un autre plus entreprenant.

Le 15 mai 1682 le comité d'administration écrivait à John Bridgar, gouverneur du fort Nelson: "Faites un établissement sur la rivière Nelson. Construisez-y un fort et des maisons pour pénétrer dans le pays. Faites-y des découvertes et établissez des relations commerciales avec les sauvages de l'intérieur." Ce langage est bien explicite et se passe de commentaires. La compagnie se proposait de remonter la rivière Nelson et d'y ériger un fort destiné à lui servir de point d'appui dans ses excursions à l'intérieur. L'idée était excellente. Par ce moyen elle pouvait contracter des alliances avec les sauvages et se faciliter l'accès du pays. Mais, à Bridgar comme à Bayley, il manquait l'énergie morale et les ressources dans les difficultés; peut-être aussi qu'il ne possédait pas assez d'ascendant sur les employés pour les entraîner à sa suite. Ce projet tomba à l'eau. Qu'on remarque bien que de 1672 à 1678 la compagnie avait côtoyé les rivages de la baie et savait à quoi s'en tenir sur les avantages que lui offrait le nord. Pendant six ans les gouverneurs Bayley, Bond, Moore et Geyer avaient fait des expéditions au nord et envoyé leurs rapports à Londres. La compagnie préférait donc, avec connaissance de cause, l'intérieur au littoral de la mer. La conclusion naturelle qui ressort de ce qui précède, c'est qu'elle ne garda le nord que comme pis aller et pour l'unique raison que les traiteurs français, plus affectionnés des tribus que ses serviteurs, l'avaient dévancée dans le pays.

Le 27 avril 1783 le comité de Londres, s'adressant à l'un de ses gouverneurs, Henry Sargeant, s'exprime ainsi: "Nous vous donnons ins-

truction de choisir parmi nos serviteurs les plus robustes et les mieux versés dans les langues sauvages. Vous les ferez pénétrer dans l'intérieur des terres afin d'attirer les sauvages par de bons traitements et des manières conciliantes et de les décider à commercer avec vous". Quelle fut la réponse de Sargeant? Elle était peu encourageante. Il écrivit à Londres que les employés refusaient d'entreprendre une telle expédition à cause des dangers qu'elle présentait. Deux ans après cet ordre formel les choses n'avaient pas beaucoup avancé, car le comité lui écrivait de nouveau le 22 mai 1685: "Nous constatons que nos serviteurs refusent de pénétrer dans le pays à cause des dangers qu'il offre et du peu d'encouragement qui leur est donné. Le danger ne doit pas être plus grand qu'autrefois, et quant à l'encouragement, nous récompenserons généreusement tous ceux qui se montreront dignes de nos faveurs en amenant des sauvages à nos forts. Nous considérons que Robert Sanford, W. Arrington et John Vincent sont trois personnes propres à entreprendre ce voyage. De plus, nous portons leur salaire à trente louis." L'espoir des récompenses va-t-il les enhardir et chasser de leur imagination les mille fantômes menaçants dont le cerveau effrayé de ces gens peuplait le pays? Point du tout. Le 24 août 1685, le gouverneur Sargeant répond: "Sanford n'accepte pas les offres qui lui sont faites mais préfère retourner en Angleterre. Ni lui, ni aucun autre serviteur n'a voulu consentir à faire partie d'un tel voyage, malgré votre pressant désir et en dépit de tous les moyens de persuasion que j'ai employés". Enfin, après six ans d'attente, un homme tel que le désirait la compagnie se présenta dans la personne de Henry Kelsey.

Le voyage d'Henry Kelsey, 1690-1692—*Résumé de son Journal—Route parcourue.*

Les instructions transmises au gouverneur Geyer, alors commandant au fort Nelson, trahissent les vives appréhensions que la compagnie éprouvait sur les dangers qu'elle croyait entrevoir dans l'expédition de Kelsey. La terreur des naturels s'était communiquée des employés au comité siégeant à Londres. Qu'on en juge plutôt par ce document: "Au gouverneur Geyer et à son conseil, au fort Nelson, le 2 juin 1688: "Nous ordonnons que le jeune Henry Kelsey soit envoyé à la rivière Churchill avec Thomas Sauvage. Nous sommes informés que c'est un garçon très actif, qui se complait dans la compagnie des naturels et préfère voyager avec eux qu'avec les blancs. Néanmoins, nous voulons que vous ne le confiez pas trop à ces sauvages qui nous sont inconnus, sans avoir un otage comme garantie des bons traitements envers Kelsey. Vous avertirez bien nos employés qu'ils ne sauraient être trop sur leur garde lorsqu'ils iront traiter avec n'importe quelle tribu, car les

sauvages de ces pays ont la réputation d'être traîtres." Ces sages conseils devaient être inutiles, car personne ne voulut suivre Kelsey.

En 1690 le comité écrivit au gouverneur Geyer d'augmenter le salaire de ceux qui voudraient accompagner Kelsey et de faire des efforts pour en décider au moins deux ou trois. Cette fois, le gouverneur fut plus heureux et, durant l'été 1690, Kelsey put entreprendre son voyage, mais il n'atteignit cette année-là que Deering's Point. Il partit de ce dernier endroit, avec le chef d'une tribu nommée Assinæ Poets, l'année suivante. Voici un résumé de s journal: Le 15 juillet 1691, il quittait Deering's Point à la recherche des sauvages connus sous le nom de *Stone In ins* qui le précédaient de dix jours de marche. Cette tribu se trouvait au sud d'une rivière peu profonde, ayant environ cent verges de largeur et appelée Washashwsebée. Les Stone étaient à cette époque en guerre avec la tribu voisine les Naywatamee Poets. Ces derniers avaient tué trois femmes des Stone, Kelsey rapporte que la crémation était en usage chez eux et qu'ils n'enterraient que les os calcinés recueillis parmi les cendres des défunts.

Le 19 août, après avoir parcouru une moyenne de 12 à 15 milles par jour depuis son départ, il aperçut des bisons. D'après ces calculs Kelsey devait avoir fait environ 450 milles depuis qu'il avait quitté le fort Nelson. La direction qu'il suivit paraît être ouest. Le 23 août il assista à une chasse des bisons que les sauvages tuèrent en grand nombre. Il engagea Washba, le chef des Stone, à cesser la guerre avec les nations voisines. Un des chefs lui envoya porter une pipe durant l'hiver, en signe de l'alliance qu'il désirait contracter avec lui, et lui fit dire qu'il craignait de s'aventurer au milieu des autres nations pour venir le rencontrer. Kelsey fit promettre aux Stone de venir le visiter à Deering, où il devait les attendre pour les conduire jusqu'au fort de la compagnie. Kelsey retourna alors sur ses pas et hiverna à Deering's Point (1691-1692). Au printemps suivant, après l'arrivée des sauvages, il se mit en marche et retourna au fort Nelson.

Deering's Point se trouvait au grand lac (Big Lake). De cet endroit il se dirigea vers l'ouest et ne traversa qu'une rivière. Les seuls gibiers qu'il signale, sont les bœufs musqués, les bisons et les perdrix. Il décrit le pays comme étant désert, entrecoupé de marais et présentant ça et là des bouquets de saule et d'épinette. Sur un parcours de 280 milles il ne rencontra que dix huit loges de sauvages; le pays était peu peuplé. D'après tous ces renseignements il est probable que Kelsey poussa son expédition jusqu'à 70 milles à l'est de la rivière Athabasca.

La nation des "Poets" dont il parle habitait la contrée entre le lac Athabasca au nord, la rivière du même nom à l'ouest, et la hauteur

des terres au sud. Il n'y a aucun doute qu'il voyagea au nord de la rivière Churchill. Il n'eut pu manquer de mentionner ce grand fleuve s'il l'eût traversé. D'ailleurs, au sud de ce fleuve, il aurait rencontré un réseau de rivières et de lacs considérables, qui l'auraient forcé à se servir de canots la plupart du temps. Or la plus grande partie de son expédition se fit à pied. Quant à la présence des bisons au nord de la rivière Churchill, ce fait n'a rien d'étonnant. Les anciens voyageurs de la compagnie du Nord-Ouest se rappelaient en avoir tués jusque sur les rives du lac Athabasca.

Les Assinæ Poets, ainsi que les Stone, ne sont autres que des tribus d'Assiniboines. L'étymologie du mot Assiniboine l'indique suffisamment (Assine—Pierre, Boine—sauvage). On dit que le nom de Stone leur fut donné parcequ'ils faisaient usage de pierre rougie au feu pour la cuisson de leurs aliments.

Les sauvages tinrent parole, et en 1692 Kelsey amena avec lui à la baie un nombre considérable d'Assiniboines. Cette expédition ne fut pas suivie de grands résultats. Le commerce avec l'intérieur se ralentit bientôt et les sauvages cessèrent de se rendre à la baie, car en 1707 et 1711 le comité écrivait au capitaine Fullertine d'envoyer des messagers aux sauvages pour les inviter à fréquenter les forts de la compagnie. Henry Kelsey était arrivé d'Angleterre au fort Nelson alors qu'il n'était encore qu'un enfant. Il s'était habitué de bonne heure à la vie rude qu'on menait dans ces pays. Il apprit à parler plusieurs idiomes sauvages et suivit parfois les naturels à la chasse dans le voisinage du fort. Il fut récompensé de ses découvertes et devint gouverneur du fort York, où il avait longtemps servi. Les prétentions tardives de certains historiens que Kelsey visita les rives de la Saskatchewan n'ont aucun fondement et sont démenties par le récit même de Kelsey.

La traite au nord de la baie James—Dépenses pour équiper des navires. —Kelsey et Napier.

La compagnie, en attendant qu'elle put pénétrer dans le pays, tourna ses regards vers la rive nord-ouest de la baie. Au mois de juin 1720, le gouverneur de la compagnie à Londres, écrivait au capitaine Kelsey à York: "Nous vous ordonnons de nous envoyer copie des journaux et registres que vous avez tenus pendant votre voyage, ainsi qu'un rapport des découvertes que vous avez pu faire, des mœurs et coutumes des nations que vous avez rencontrées et de la quantité de baleines et de poissons qui s'y trouvent."

Le capitaine Kelsey était considéré comme un voyageur hardi et même imprudent. Il voulait pénétrer aussi loin que possible dans le nord. La cour générale lui écrivit à ce sujet, le 26 mai 1721: "Vous

nous informez de votre projet d'hiverner dans le nord. Nous désirons savoir si vous avez l'intention de pousser plus loin que la rivière Churchill. Nous ne pouvons vous permettre d'hiverner plus au nord que cette rivière, à cause des dangers qu'offrirait pour vous et ceux qui vous accompagnent une semblable expédition. De plus vous devrez revenir à la fin d'août. Nous vous envoyons aussi un bateau dont l'équipage a instruction de faire une course au nord, de reconnaître les côtes et de retourner vers le 15 août." En parcourant cette correspondance, on constate trois choses. Le peu d'expérience des serviteurs de la compagnie qu'elle ne veut pas laisser hiverner en dehors de ses forts, de crainte qu'ils ne perdent la vie; leur peu d'endurance dans les voyages à longs cours et le soin qu'elle portait à ses serviteurs. Les traiteurs français, par contre, se faisaient un jeu de coucher, des hivers entiers, sur la terre glacée, n'ayant pour tout abri que la voute étoilée.

Le 6 mai 1736 James Napier, à la demande de la cour générale, partit à bord du *Churchill*, monté par 12 marins, en route pour " Sir Thomas Roe's Welcome." Il devait passer quelques mois à cet endroit dans le but de faire la traite avec les sauvages et les informer qu'un bateau viendrait tous les ans, à la même époque, les visiter. Cette expédition eût un plein succès et, à compter de cette date, des rapports réguliers furent établis avec les sauvages du nord. Il ne faudrait pas croire que c'était par préférence que la compagnie se déterminait à diriger ses navires et ses hommes vers le nord. Les régions glaciales n'offraient guère d'attrait à ses employés. De 1672 à 1720 elle avait fait des efforts sérieux et s'était imposée des sacrifices considérables pour visiter l'intérieur et s'y établir. Se voyant dévancée par les Français qui avaient gagné les sympathies des sauvages, elle se résigna de 1720 à 1774 à garder le littoral de la baie. Pendant ces 54 années, les dépenses énormes nécessitées pour l'équipement de ses bateaux et les courses vers le nord firent subir une baisse considérable dans ses profits. En 1720 elle dut faire un appel à ses actionnaires et leur demander un versement de dix pour cent qu'elle tripla en valeur.

Guerre entre les tribus—Diminution de la traite—Le gouverneur R. Norton rétablit la paix en 1719—Augmentation de la traite après 1719.

Les guerres continuelles que se faisaient les nations, contribuèrent à la diminution de la traite; aussi, en 1693, le comité crut devoir prendre la chose en considération et donner des instructions à ce sujet: "Engagez les sauvages, écrivait-il au gouverneur Geyer, à faire la paix, afin que notre commerce augmente. Dites-leur que la guerre ne produit rien de bon, et que s'ils persistent dans cette voie ils s'affaibliront

tellement que les animaux sauvages finiront par détruire ceux qui survivront aux traits de leurs ennemis." Il est à présumer, d'après ce qui précède, que ces guerres étaient très meurtrières, ou que la compagnie en exagérait les conséquences dans l'intérêt de son commerce. En 1719 la paix fut enfin rétablie, grâce aux bons conseils et aux présents de R. Norton, à qui la compagnie donna comme récompense la somme de quinze louis. A compter de cette époque (1719) la compagnie paraît avoir abandonné toute idée de fonder des établissements dans l'intérieur. Les tribus sauvages, ayant enterré la hache de guerre, venaient en plus grand nombre à ses postes. Une lettre de Norton, adressée quelques années après au bureau des directeurs à Londres, nous fait voir que la situation s'était améliorée.

" Fort Prince de Galles, 1er août 1724.

" Les sauvages du nord visitent nos forts. J'ai fait avec eux une meilleure traite que les années précédentes. Ils m'ont tous promis de revenir en plus grand nombre et avec une plus grande quantité de fourrures. J'espère que le commerce de Churchill va s'accroître. L'automne dernier, j'ai vu au fort Prince de Galles, un chef qui amenait avec lui un sauvage qui n'avait jamais vu de blanc avant ce jour. J'ai donné des marchandises à ce sauvage pour en emporter dans sa tribu et l'inviter à venir traiter. Le printemps dernier j'ai revu le même chef, qui m'a informé qu'il n'avait pas revu ce sauvage et qu'il croyait bien qu'il avait été tué par des ennemis.

En 1733 Norton nous informe que la traite avec les sauvages du nord avait plus que doublé, qu'il dirigeait tous ses efforts dans cette direction et qu'il y avait d'ordinaire, pendant le temps de la traite, une cinquantaine de loges autour du fort. Norton était métis, et fut gouverneur du fort Prince de Galles jusqu'en 1740. Dans une seule année il traita pour 225 couvertes de laine et autant de chapeaux portant un écusson en cuivre, fort prisé des sauvages. Pendant ce temps-là, les bateaux qui hivernaient à Churchill continuaient à courir la côte nord-ouest de la baie à la recherche des fourrures et d'huile de baleine ou de phoque.

Rapports avec les sauvages—Punitions—Défiance—Joseph Robson.

En 1733 la compagnie comptait 36 hommes au fort York et 44 à Churchill. Joseph Robson rapporte qu'à cette époque les sauvages approvisionnaient les forts du produit de leur chasse, mais que telle était la prudence soupçonneuse du gouverneur à York, qu'il ne permettait pas à plus de deux ou trois sauvages de pénétrer à la fois dans le fort. La Vérendrye, dans ses mémoires, confirme ce fait. Les sauvages lui

disaient: "Nous n'aimons pas et nous méprisons les Anglais de la baie d'Hudson parcequ'ils ne sont pas hommes comme les Français. Ils ont peur de nous et ils ne permettent qu'à quelque vieux sauvages d'entrer dans leur fort." Le gouverneur du fort York ne consentait que très rarement à laisser des chefs passer la nuit dans l'enceinte du fort. Ce fort pourtant était protégé par 19 canons. Ces précautions inutiles n'étaient pas de nature à gagner la confiance des sauvages. Ajoutons que les employés de la compagnie n'avaient que peu de rapports avec eux. On punissait sévèrement quiconque pénétrait sans nécessité, dans la loge d'un sauvage, ou traitait avec lui en dehors du fort. Joseph Robson, qui nous rapporte ces faits, était arpenteur. Il fut envoyé dans la baie pour préparer des cartes, relever les rivières et faire des plans de fortification. De 1733 à 1736 on le trouve au fort Prince de Galles, et de 1745 à 1748 au fort York. Cette politique d'isolement fit considérer les employés de la compagnie comme des étrangers qui ne cherchaient qu'à réaliser des gros profits pour leurs maîtres sans se soucier du sort des sauvages.

Les trappeurs français—Contraste avec les employés de la compagnie.

Les trappeurs français procédèrent d'une manière bien différente. Ils apprirent la langue des diverses tribus, vécurent dans leur camp, sous la sauvegarde de l'amitié et de l'hospitalité des sauvages. Ils adoptèrent leurs usages et finirent par être regardés comme des frères. Ils suivaient les sauvages dans leur chasse, tandis que la compagnie les attendait à ses forts. Ils ne comptaient que sur eux-mêmes, et payaient de leur personne. La compagnie avait à son service un nombreux personnel de serviteurs qui, tout en s'acquittant de leurs devoirs, ne pouvaient apporter le même zèle et le même dévouement que si la traite eut été faite à leur propre bénéfice.

Invitation des naturels de se rendre sur leur territoire—Rebuts des pelleteries—La compagnie étrangère au S.-O. de la baie—Témoignage de Robson.

En consultant le rapport du comité nommé en 1749 par le parlement impérial pour s'enquérir de la condition et du commerce du pays avoisinant la baie d'Hudson, on constate que les sauvages étaient obligés de naviguer pendant deux mois pour transporter leurs fourrures au fort York. Les sauvages demandaient souvent aux gouverneurs pourquoi ils ne venaient pas, comme les Français, faire la traite chez eux. Ils leur représentaient que ces derniers ne pouvaient acheter toutes leurs pelleteries et qu'il y aurait un commerce considérable à faire en fré-

quentant leur territoire de chasse. La compagnie ne se rendit pas à ces sollicitations. Il est constant, néanmoins, qu'elle y aurait trouvé un vaste champ à exploiter. Il est prouvé de plus, au-delà de tout doute, que les fourrures les plus précieuses étaient accaparées par les trappeurs français et que les sauvages n'apportaient à la baie que celles qui étaient inférieures ou trop pesantes pour que les Français en chargent leurs canots. Ce n'était donc que les rebuts que la compagnie pouvait obtenir. Joseph Robson rapporte que pendant qu'il se trouvait au fort York, il fit une expédition sur la rivière Nelson jusqu'à quarante milles du fort. "Je vis, dit-il des sauvages qui apportaient dans leurs canots des marchandises qu'ils venaient d'acheter des Français." Ces derniers venaient donc jusqu'à 40 milles du fort, faire concurrence à la compagnie. Il ajoute que plusieurs sauvages l'informèrent qu'ils vendaient quelquefois aux traiteurs français les marchandises qu'ils recevaient de la compagnie. Il est probable que la cour générale de Londres s'était imaginée que les longues distances à parcourir et les tribus toujours remuantes ou en guerre obligeraient ses employés à voyager en grand nombre ou escortés d'hommes armés. Dans de semblables circonstances les frais auraient absorbé les profits. Quoiqu'il en soit, la compagnie demeura presqu'étrangère à ce qui se passait au sud et à l'ouest de la baie. Sentinelle avancée du nord, elle attendit que les essaims de sauvages qui se rendaient autrefois à ses postes, l'eussent abandonnée pour franchir le mur de Chine derrière lequel elle s'était cantonnée. Ce ne fut que lorsqu'elle se trouva au contact des sauvages et qu'elle eut fondé des établissements durables dans l'intérieur, qu'elle comprit le rôle qu'elle pouvait jouer et l'avenir que lui réservait sa fameuse charte.

Employés fouettés—Rigidité de ses règlements—Prix des fourrures—Témoignage de Richard White.

La défense formelle de traiter en dehors des forts donna lieu à de tristes conséquences. On rapporte que plusieurs employés souffrirent de la faim, tandis qu'à côté les sauvages vivaient dans l'abondance. On poussa l'exécution de ce règlement avec une telle sévérité, que des serviteurs de la compagnie subirent la peine du fouet pour l'avoir enfreint. Il est juste de dire que les cas de semblable punition furent très rares.

Richard White raconte qu'en 1727 il vit bon nombre de sauvages vêtus d'étoffes françaises et portant des fusils de manufacture française. Les trappeurs interceptaient tellement le commerce de la baie, que c'était chose rare de pouvoir acheter à la baie, des peaux de martre, vison, chat sauvage ou loutre. Des sauvages informèrent White qu'ils

préféraient jeter les peaux de castor ou en couvrir leur loge que d'entreprendre le voyage de la baie.

Les Français furent les premiers à élever le prix des fourrures et à diminuer celui de leurs marchandises. La compagnie ne se décida qu'avec répugnance et après bien des hésitations à modifier le taux de ses échanges. Pour ne citer qu'un cas des différences dans les prix, la compagnie exigeait 36 peaux de martre pour un fusil, tandis que les traiteurs se contentaient de 30 seulement. On a prétendu expliquer ces différences de prix par la fluctuation du marché de Londres. Il est vrai de dire que toutes les fourrures de la compagnie se vendaient à l'enchère en Angleterre; mais à ces enchères, des maisons de Hollande et de Russie étaient représentées comme acheteurs considérables. Les fourrures françaises prenaient le chemin de La Rochelle pour être exportées dans d'autres pays d'Europe. Les demandes à La Rochelle, sans être plus actives, figuraient à des prix plus élevés qu'à Londres. Ce dernier marché valait bien certainement celui de La Rochelle. La seule explication de la plus-value des fourrures françaises, c'est que ces dernières étaient de qualité supérieure, ayant été choisies par les trappeurs, dans les territoires de chasse, tandis que la compagnie était obligée de prendre ce que les sauvages lui apportaient.

Sphère d'influence des trappeurs et de la compagnie—Sauvages à la solde de la compagnie.

Pour compléter les renseignements déjà donnés, j'ajouterai que les bandes qui erraient à l'est et au sud du lac Winnipeg n'entretenaient pas de rapports réguliers avec la compagnie. Ce n'est qu'incidemment qu'on signale quelques canots venus de cette région. Cette partie du pays était au pouvoir des traiteurs français. Ils avaient conclu des traités avec les sauvages, s'engageant à les pourvoir de fusils, poudre, tabac, et ces derniers en retour devaient leur réserver leurs fourrures. La compagnie, par contre, avait des relations plus fréquentes avec les tribus à l'ouest et au nord de ses forts. Ils paraîtrait cependant, qu'en 1745 les sauvages avaient ralenti leur zèle vis-à-vis la compagnie, car Robson affirme qu'au fort Prince de Galles, le plus important de ses postes, on ne voyait guère plus de trente sauvages à la fois pendant le temps de la traite, et souvent le fort était presque désert. La compagnie se trouva si isolée qu'elle enrôla à son service des sauvages chargés de faire la chasse et d'approvisionner ses forts. Elle leur donnait comme salaire une chopine de farine d'avoine par jour. Elle fit des efforts constants pour ouvrir des comptoirs jusqu'à l'extrémité nord de la baie d'Hudson. En 1745 il lui arriva du nord une bande composée de 30 à 35 sauvages qui emportaient avec eux de riches fourrures. Ils furent

accueillis avec la plus grande amitié et traités généreusement, ce qui contrastait étrangement avec l'indifférence dont elle faisait preuve envers ceux de l'intérieur. On voit ici clairement une politique bien déterminée de rechercher l'alliance des naturels du nord, avec lesquels les Français n'avaient aucun rapport et de négliger ceux du sud, qui échappaient à son influence. La compagnie ne se souciait nullement de s'exposer à des conflits avec les trappeurs.

Une fois qu'on a saisi le mot de l'énigme, on s'explique facilement pourquoi ses employés répétaient souvent: "La compagnie a des raisons secrètes pour ne point nous permettre de visiter l'intérieur."

Détails sur la traite aux forts de la compagnie—Crédits—Rations—Réserves—Surplus de commerce.

J'ai déjà dit un mot de la discipline rigoureuse établie dans les forts. J'ajouterai quelques détails sur ce sujet. La traite se faisait d'ordinaire au hangar de la compagnie. Les sauvages venaient, un ou deux à la fois, près de la fenêtre de ce hangar, et c'est là que les transactions se complétaient. Il n'était permis qu'à deux ou trois commis d'engager conversation avec les sauvages. Le gouverneur, après avoir compté, pesé et examiné les fourrures, leur livrait les marchandises qu'il jugeait à propos. Se montraient-ils mécontents et se fâchaient-ils, le gouverneur leur faisait remettre leurs fourrures et les renvoyait. D'ordinaire les chefs recevaient un présent. Il était expressément défendu de laisser aucun sauvage coucher dans l'intérieur du fort. La compagnie faisait rarement crédit aux sauvages, tandis que les trappeurs leur avançaient souvent les choses dont ils avaient besoin jusqu'à la traite suivante. La compagnie rudoyait les sauvages pour des raisons futiles, au lieu d'être indulgente envers ces natures grossières. On cite un cas où les employés battirent des sauvages pour avoir volé une hache. Un nommé Farquar, surpris à causer dans une loge, fut mis aux fers et fouetté; un autre subit la même peine pour avoir allumé sa pipe dans une tente. Les règlements étaient affichés dans les forts, afin que personne ne put prétexter ignorance. Hayter, qui demeura six ans sur la rivière Caribou, se plaint amèrement de la qualité et de l'insuffisance des rations. Chacun recevait 6 lbs de farine par semaine, 2 à 3 lbs d'oie sauvage et une chopine de pois, en sus de la bière. Il mentionne aussi du fromage, du beurre et des perdrix qui leur étaient servis de temps à autre. Il paraît évident que ces gens n'étaient pas habitués aux privations et à la vie frugale des coureurs de bois. De telles provisions eussent été considérées par ces derniers comme un luxe raffiné, eux qui ne vivaient que du produit de la chasse ou de la pêche et qui jeûnaient forcément lorsqu'elle leur faisait défaut. La compagnie, toujours pré-

voyante et soucieuse de la santé de ses serviteurs, conservait dans ses forts des vivres pour deux ans, pour prévenir tout accident au cas où ses navires ne parviendraient pas à leur destination. Il n'est que juste de dire que les récriminations quant aux rations servies aux employés, sauf quelques rares exceptions, ne sont point fondées. Naturellement ces hommes ne devaient pas s'attendre à tout le comfort de la vie dans l'exil volontaire qu'ils avaient accepté. Il était impossible de prévoir toutes les circonstances de cette vie, et il s'en est présenté qui ont imposé des privations aux gouverneurs comme à leurs serviteurs. D'ordinaire, dans semblable occurrence, les plus exigeants sont ceux qui, nés de parents pauvres et habitués à la misère, veulent prendre leur revanche à l'avenir. Quant aux punitions corporelles, sans vouloir pallier ce qu'il y a d'excessif dans ces traitements passés de mode, il faut remarquer qu'il n'y a que quelques gouverneurs qui se soient payés cette dure fantaisie. Il faut bien admettre également, que les gouverneurs étaient obligés, pour s'assurer le respect et l'obéissance de leurs subordonnés, de faire acte d'autorité et de donner des exemples. C'était le moyen de prévenir des mutineries. Le plus grand nombre d'entr'eux se montrèrent humains et firent fléchir ce que les règlements présentaient de trop sévère. White cite une pratique en vogue qu'on ne saurait trop blâmer. Elle consistait à ne pas donner le poids dans les échanges avec les sauvages. Ainsi, par exemple, on ne donnait guère plus qu'une demie mesure de poudre au lieu d'une mesure complète. Dans les livres de la compagnie, dit White, on faisait une entrée spéciale pour les profits réalisés par ce moyen, sous le titre de " Surplus du commerce." Ce surplus désignait tout simplement les fourrures gagnées en donnant moins que la mesure étalon. Pour tout dire sur ce point, les sauvages après s'être plaint quelquefois, finirent par accepter tacitement cette réduction dans les poids et mesures.

Refus d'instruire et de baptiser un jeune sauvage—Les trappeurs français enseignaient aux sauvages à prier—Bonne note à la compagnie.

La seule préoccupation de la compagnie était de faire de gros profits. Il ne paraît pas qu'elle se soit jamais souciée, du moins à cette époque, d'instruire ou de moraliser les sauvages. White nous rapporte un trait curieux à ce sujet. Le gouverneur Myatt, qui mourut en 1729, avait recueilli un jeune sauvage et l'avait fait instruire dans son fort. L'enfant écrivit à la compagnie, probablement à la suggestion du gouverneur, demandant à être transporté en Angleterre pour y être baptisé. Sur ces entrefaites Myatt fut remplacé par Stanton, auquel la compagnie donna instruction d'enlever les livres à cet enfant et de ne plus le

laisser lire. Si l'on peut ajouter foi au témoignage de White, qui d'ailleurs n'est pas contredit, la conduite de la compagnie en cette circonstance lui fait peu honneur. Il est probable qu'elle craignait que ce sauvage se servît plus tard de son éducation pour encourager le commerce avec les Français, les amis naturels de sa tribu, et qu'il fit profiter les trappeurs de l'ascendant que lui procurait sa supériorité intellectuelle.

Les trappeurs français, sans être des modèles de vertu, enseignèrent souvent aux sauvages à prier et à adorer leur Créateur et leur donnèrent des notions rudimentaires sur le christianisme, témoin ce que nous dit Matthew Sargeant. Il rapporte avoir entendu les sauvages prier en français. D'autres employés de la compagnie disent les avoir vus se mettre à genoux et lever leurs yeux au ciel. Questionnés sur les motifs pour lesquels ils agissaient ainsi, ils répondaient: "Des traiteurs français nous ont dit de faire cela afin d'obtenir du Grand Esprit un voyage sans accident et une bonne chasse." C'est ainsi que ces traiteurs préparaient le cœur et l'esprit des sauvages, par leur exemple et leur enseignement à recevoir des lèvres des missionnaires la semence de la foi. Il me fait plaisir de constater qu'à l'ordinaire à cette époque la compagnie donnait peu de boisson aux sauvages. Si sa conduite sous ce rapport ne fut pas irréprochable, d'un autre côté elle fit des efforts sérieux pour réprimer les abus. Elle ne se laissa pas entraîner dans les désordres sérieux et si déplorables qui signalèrent plus tard ses luttes avec la compagnie du Nord-Ouest.

Caractère des sauvages—Leur susceptibilité—Guerres entre les sauvages du Nord et du Sud—Sauvages Français—Origine des Métis.

Le sauvage, on le sait, n'est pas fait pour les contraintes légales de notre état social et la vie sédentaire. Au désert sous la loge, il a sa beauté et sa grandeur propre; il suit sa voie et forme harmonie avec le reste de l'humanité. Ailleurs, il est comme déplacé, et ses plus belles qualités natives disparaissent. Toutefois son intelligence et son cœur ne sont point fermés à tout développement intellectuel et à la culture des vertus morales. Son imagination impressionable le rend sensible à la moindre injure et reconnaissant pour le plus petit bienfait. Rien de plus facile que de le satisfaire et de gagner son amitié. Un morceau de tabac, un peu de thé, un hochet quelconque sont autant de dons généreux qu'il apprécie avec des signes extérieurs de joie. Mais, par contre, il ressent vivement l'insulte ou le tort qu'on lui fait. C'est pour n'avoir pas su comprendre le caractère des naturels que la compagnie demeura longtemps peu sympathique aux diverses tribus.

Les chroniques du dix-huitième siècle parlent souvent d'inimitiés entre les nations du sud et celles du nord. Elles citent des guerres qui

tournèrent continuellement à l'avantage des guerriers du sud. On serait tenté de soupçonner à première vue que les rivalités commerciales entre les Français et les Anglais n'étaient pas étrangères à ces levées de boucliers. Il n'en est rien toutefois. Les Peaux-Rouges, dans cette partie du pays au moins, ne furent pas entraînés à ces luttes sanglantes par leurs frères les blancs, qui ne cessèrent au contraire de leur prêcher la paix. Le Dr Browne qui passa six ans au service de la compagnie, nous informe que les sauvages français invitèrent souvent les gouverneurs à construire des huttes dans le pays et à acheter les peaux de castor que négligeaient les trappeurs. Le docteur se trouvait dans la baie en 1739 et il est le premier à parler de "Sauvages Français." Ces mots, tel qu'il l'entend, désignent les sauvages qui traitaient habituellement avec les Français ou parmi lesquels les trappeurs hivernaient. Il n'est fait mention nulle part à cette époque, de "Sauvages Anglais"; ce qui laisserait à entendre qu'ils n'avaient pas encore fait de traité avec eux et ne les visitaient pas. Quelques auteurs mal renseignés ont cru reconnaître dans cette expression "French Indians" la présence de métis français. Remarquons de suite que pour être exacte, l'expression aurait du être "French Half breeds". Mais passons outre, car il faut bien admettre que des écrivains se servent parfois des mots "French Indians" en parlant des "Bois Brulés." Ce qu'il y a de certain c'est qu'avant La Vérendrye, aucun traiteur ne se xa dans le nord-ouest canadien. Il est vrai que le P. Petitot mentionne quelques coureurs des bois qui se sont enfoncés dans l'extrême nord et qui, épris d'amour pour la vie sauvage, y ont donné toute leur existence et ont fait souche de nombreux descendants. La tradition, conservée avec soin dans le pays, donne comme premier ancêtre et doyen des métis, François Beaulieu. Le berceau des métis français ne remonte pas au delà de 1775. Il n'y avait pas dix familles métisses dans tout le nord-ouest en 1785. Ce que rapporte le P. Petitot doit s'entendre de ces quelques familles de sang mêlé qui ont fait souche entre 1775 et 1785. Les découvreurs français n'ont fait pour ainsi dire que passer dans nos prairies. Qu'il y ait eu des unions fugitives entre les canotiers français et les femmes du pays, la chose n'est pas impossible, quoique la tradition n'en fasse aucune mention. Ces désordres ont du être rares, car les chefs de ces expéditions étaient des hommes honorables, accompagnés de saints missionnaires dont la présence servait à maintenir la discipline et la morale pendant ces lointains voyages. Dans ces cas, les pauvres enfants issus de ces rencontres fortuites ont suivi leurs mères sous la loge et sont restés sauvages. Ils n'ont point fait souche à part. Mais lorsque la compagnie du Nord-Ouest eut été organisée, en 1784, ce fut bien différent. Leurs serviteurs, engagés pour trois ans tout d'abord, finirent

du moins un certain nombre, par se fixer pour toujours au nord-ouest. Ils épousèrent des femmes indigènes, et ce fut l'origine de nos métis.

Il me reste encore quelques notes à ajouter à ce qui précède pour tenir la promesse faite dans ma préface et poursuivre cette étude jusqu'à l'époque où la France abandonna pour toujours les plages de la baie d'Hudson. Ce sera le sujet d'un autre travail que j'espère pouvoir présenter l'an prochain.